

---

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



### Nouveaux documents sur la vie de Toussaint Louverture

Jean-Louis Donnadiou et Philippe Girard

---

Numéro 166-167, septembre 2013, décembre–janvier–avril 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023735ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023735ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

#### ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer cet article

Donnadiou, J.-L. & Girard, P. (2013). Nouveaux documents sur la vie de Toussaint Louverture. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (166-167), 117–139. <https://doi.org/10.7202/1023735ar>

---

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# NOUVEAUX DOCUMENTS SUR LA VIE DE TOUSSAINT LOUVERTURE

*Jean-Louis DONNADIEU et Philippe GIRARD<sup>1</sup>*

*(c) Donnadiou – Girard Novembre 2013*

On ne présente plus Toussaint Louverture, qui est peut-être la personnalité la mieux connue de l'histoire des Antilles : l'ancien esclave qui dirigea la seule révolte d'esclaves de la Caraïbe à avoir réussi. Pourtant, des pans entiers de sa vie n'ont été mis à jour que depuis la fin des années 1970 et parfois même beaucoup plus récemment : il est donc temps de faire le point sur ce personnage hors-norme, mais aussi de mentionner l'existence d'une collection importante qui vient tout juste d'être mise à la disposition des chercheurs aux Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence (ANOM). Celle-ci apporte bien des détails sur le monde dans lequel il vivait à la veille de la Révolution haïtienne (le surnom de « Louverture » n'étant apparu que dans les années 1790, cet article utilisera simplement son prénom, « Toussaint »).

## ETAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE

Hormis quelques biographies peu flatteuses parues en France pendant la guerre d'indépendance haïtienne, les historiens de tous les pays ont longtemps célébré Toussaint comme un grand héros de la cause de l'abolition de l'esclavage. C'est le cas notamment, pour citer deux auteurs bien connus dans les Antilles françaises, de Victor Schœlcher et d'Aimé Césaire<sup>2</sup>. Cette image d'Épinal continue à perdurer dans l'imaginaire collectif, notamment pour des raisons évidentes en Haïti, où Toussaint est vénéré comme l'un des pères fondateurs de la nation.

---

1. Jean-Louis Donnadiou, Lycée Ozanne, Toulouse et Philippe Girard, Université McNeese, Louisiane.

2. Victor Schœlcher, *Vie de Toussaint Louverture* (Paris : Ollendorf, 1889) ; Aimé Césaire, *Toussaint Louverture : La révolution française et le problème colonial* (1960 ; rééd. Paris : Présence Africaine, 1981).



*Légende* : Des statues en hommage à Toussaint Louverture ont été érigées d'Haïti au Bénin. Celle-ci est à Bordeaux, ville où mourut son fils Isaac.

*Source* : Photo (c) Marcel Blanc 2010.

Selon ce qu'on pourrait qualifier d' « hagiographie officielle », la vie de Toussaint commença le 20 mai 1743 quand il naquit sur la plantation Bréda du Haut-du-Cap, dans le nord de la colonie française de Saint-Domingue (Haïti). Esclave modèle, intelligent, bon époux et bon père (sa femme s'appelle Suzanne, ses fils Placide, Isaac et Saint-Jean), il restait néanmoins un idéaliste rêvant au « Spartacus noir » mentionné dans une des éditions de l'histoire des Antilles de l'abbé Raynal. Il se jeta donc à corps perdu dans la révolte qui éclata en août 1791, puis s'enrôla dans l'armée française quand la France proclama l'abolition de l'esclavage en 1793-1794. Ses dons lui permirent d'être promu jusqu'aux postes de général de division et de gouverneur de l'île, rôles dans lesquels il excella. Hélas, en février 1802, une expédition menée par le beau-frère de Napoléon Bonaparte débarqua à Saint-Domingue et le renversa. Trahi puis exilé en France, Toussaint mourut en martyr de la liberté au Fort de Joux le 7 avril 1803.

Cette version des faits n'est pas fausse, mais elle est incomplète. En mettant en exergue l'idéalisme de Toussaint, elle occulte les choix plus controversés qu'il fit dans sa carrière et oublie la complexité d'un personnage aux multiples facettes, à la fois révolutionnaire noir et héritier du système colonial de l'Ancien Régime. La recherche a permis de beaucoup affiner ce portrait au cours des dernières décennies, même si malheureusement ces révélations n'ont pas toujours été suffisamment diffusées auprès du grand public.

Les origines de Toussaint restent encore très obscures. Était-il fils ou petit-fils d'un roi d'Allada au Bénin actuel, comme on le raconte souvent, ou fils d'un dignitaire de ce royaume ? Quand ses parents furent-ils importés à Saint-Domingue ? Quand naquit-il exactement ? Nous n'avons pas encore trouvé de documents d'archives pour étayer les traditions orales.

La vie d'esclave de Toussaint est un peu mieux connue car des papiers des familles Bréda et alliées, ainsi que des registres paroissiaux, ont survécu en France<sup>3</sup>. Par exemple, on sait maintenant qu'il avait eu une première femme, Cécile, bien avant Suzanne, ainsi que trois enfants (Toussaint, Gabriel et Marie-Marthe)<sup>4</sup>. Outre ses parents biologiques, qui moururent en 1774, nous savons aussi qu'il avait « adopté » des parents de substitution : un parrain, Pierre Baptiste, et une esclave d'ethnie Aquia (Adia, Aja), Pélagie, dont il obtint la liberté en 1789 en l'échangeant contre une esclave de 22 ans<sup>5</sup>.

En 1977, Gabriel Debien, Jean Fouchard et Marie-Antoinette Menier révélèrent que Toussaint avait été affranchi vers 1776, près de 20 ans avant la révolution haïtienne, qu'il avait ensuite acquis (puis libéré) un esclave, et qu'il avait loué 13 esclaves et une petite plantation appartenant à son gendre.<sup>6</sup> C'est cette révélation qui lança le principal débat historiographique actuel sur sa personnalité : rebelle idéaliste avant tout, comme le veut la tradition ? Héritier du système colonial de l'Ancien Régime, comme le pensait son biographe Pierre Pluchon ?<sup>7</sup> Ou, ce qui semble plus probable, à la fois l'un et l'autre ?

Nous en avons appris plus en 2012 sur les 13 esclaves que Toussaint loua de son gendre Philippe Jasmin Désir en 1779-1781. L'un d'entre eux, Jean-Jacques, était le célèbre Jean-Jacques Dessalines, qui tire son nom de famille de Janvier Dessalines, le deuxième mari de Marie-Marthe, la fille de Toussaint. Bien avant la Révolution Haïtienne, Toussaint connaissait

---

3. Les principales collections sont aux Archives Départementales de la Gironde à Bordeaux (73J1, ADGir), aux Archives Départementales de la Loire-Atlantique à Nantes (E691, ADLA) et aux Archives Nationales à Paris (18AP3, AN). Les papiers d'une collection privée ont été transcrits dans Jean-Louis Donnadié, "Entre Gascogne et Saint-Domingue : Le comte Louis-Pantaléon de Noé, grand propriétaire créole et aristocrate gascon (1728-1816)" (thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2006), 353-393.

4. Jean-Louis Donnadié, "La famille 'oubliée' de Toussaint Louverture," *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers* 401 (troisième trimestre 2011), 357-365.

5. Philippe Girard et Jean-Louis Donnadié, "Toussaint Before Louverture : New Archival Findings on the Early Life of Toussaint Louverture," *William and Mary Quarterly* 70 :1 (January 2013), 41-78.

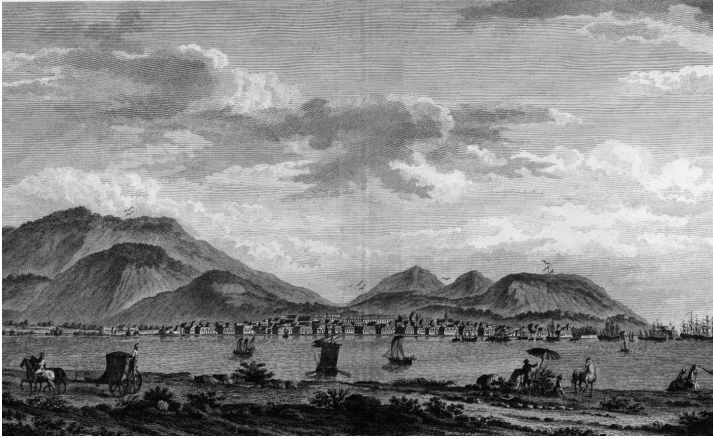
6. Gabriel Debien, Jean Fouchard et Marie-Antoinette Menier, "Toussaint Louverture avant 1789. Légendes et réalités," *Conjonction* 134 (1977), 65-80.

7. Pierre Pluchon, *Toussaint Louverture* (Paris : Fayard, 1989).

donc son principal second, Dessalines, puis qu'il l'avait eu sous ses ordres pendant la période du bail, en 1779-1781<sup>8</sup>.

Le dossier militaire de Janvier Dessalines montre qu'il combattit avec d'autres gens de couleurs libres lors du siège de Savannah (1779) pendant la Révolution Américaine<sup>9</sup>. On peut supposer que l'autre gendre de Toussaint, Philippe Jasmin Désir, combattit aussi à Savannah, ce qui expliquerait pourquoi il confia ses terres et ses esclaves à Toussaint pendant son absence.

Les années 1770 et 1780 (après l'affranchissement de Toussaint) sont de mieux en mieux connues grâce notamment aux archives notariées conservées aux Archives Nationales d'Outre-Mer, qui nous ont permis de reconstruire le monde des Noirs et des Mulâtres libres de la province Nord. Nous pouvons ainsi dérouler l'écheveau du réseau social de Toussaint, qui incluait non seulement d'autres esclaves et affranchis de la plantation Bréda (dont les divers membres de ses deux familles), mais aussi beaucoup des futurs leaders de la Révolution Haïtienne tels que Jean-Baptiste Belley, le premier député noir à la Convention<sup>10</sup>.



*Légende* : Vue du Cap-Français. La plantation Bréda du Haut-du-Cap se situait au pied des mornes, sur la gauche de cette illustration.

*Source* : M. Moreau de Saint-Méry, Recueil de vues des lieux principaux de la colonie française de Saint-Domingue gravées par les soins de M. Ponce (Paris : Phelipeau, 1791).

La période de la grande révolte d'août 1791 reste encore une vaste *terra incognita*. Les sources sont nombreuses car l'événement marqua beaucoup les observateurs contemporains, mais elles se contredisent.

---

8. Cette découverte, faite indépendamment en France et aux Etats-Unis, a été publiée pour la première fois par Jacques de Cauna, "Dessalines esclave de Toussaint ?" *Outre-Mers : Revue d'Histoire* 374-375 (Juin 2012), 319-322 et Philippe Girard, "Jean-Jacques Dessalines and the Atlantic System : A Reappraisal," *William and Mary Quarterly* 69 :3 (July 2012), 555.

9. Desaline [sic], "Etat des services tant militaires civils que militaires troupes soldées de Janvier Dessalines" (c. 1796), COL E129, FM, ANOM.

10. Philippe Girard et Jean-Louis Donnadiou, "Toussaint Before Louverture," *op. cit.*

Certaines font de Toussaint un personnage mineur qui resta dans l'ombre en attendant de voir ce qui allait advenir de la révolte. D'autres le disent impliqué d'emblée mais pour des motifs très différents : parfois comme authentique rebelle, parfois comme agent double au service des royalistes. Nous savons seulement avec certitude que Toussaint ne fut pas directement impliqué dans l'abolition officielle de l'esclavage (août 1793 à Saint-Domingue, février 1794 en France) puisqu'il s'était à cette époque enrôlé comme officier dans l'armée espagnole à Santo Domingo (République Dominicaine)<sup>11</sup>.

Toussaint passa au service de la France vers mai 1794, dans une célèbre « volte-face » analysée par David Geggus. Les sources, tant franco-haïtiennes qu'espagnoles, ne permettent pas de trancher entre deux scénarios : selon le premier, Toussaint se rallia à la France pour être du côté des partisans de l'émancipation (donc par idéalisme) ; selon le second, Toussaint quitta l'armée espagnole parce que des rivaux lui bloquaient toute promotion (donc par simple intérêt personnel).<sup>12</sup> L'un n'exclut pas l'autre.

Les grandes lignes de la vie publique de Toussaint dans les années 1794-1801 sont encore mieux connues, notamment parce que les sources archivistiques sont pour la première fois abondantes : ses lettres, mémoires et proclamations, qui n'ont hélas pas encore été publiées, se comptent par centaines. L'ambiguïté règne néanmoins. Dans ses écrits et ses actions, Toussaint se battit beaucoup pour empêcher qu'on ne rétablisse l'esclavage à Saint-Domingue. Mais en 1799 il fit échouer une révolte d'esclaves à la Jamaïque parce qu'elle risquait d'offusquer la Grande-Bretagne (dont il avait besoin de l'appui), et cette même année il demanda discrètement au gouverneur de la Jamaïque qu'on importe des esclaves à Saint-Domingue (auxquels il aurait ensuite donné le statut de cultivateurs semi-libres)<sup>13</sup>. A la fois rebelle et homme d'État, Toussaint voulait défendre les acquis de l'émancipation tout en s'assurant que l'économie de Saint-Domingue, basée sur les plantations à sucre, ne s'effondre pas, ce qui le força à employer des méthodes parfois violentes pour forcer les anciens esclaves à travailler. Tel fut le grand projet de sa vie ; tel fut aussi son grand échec, puisqu'il ne parvint jamais à s'attirer le soutien entier des planteurs et des anciens esclaves et que les plantations de Saint-Domingue finirent néanmoins par se morceler.

En 1799-1801, Napoléon Bonaparte, qui avait initialement espéré s'allier à Toussaint, conclut qu'il marchait tout droit à l'indépendance et décida donc de le renverser par la voie militaire<sup>14</sup>. L'expédition Leclerc de 1801-1803 (contemporaine de l'expédition Richepance en Guade-

---

11. Jeremy Popkin, *You Are All Free : The Haitian Revolution and the Abolition of Slavery* (New York : Cambridge University Press, 2010).

12. David Geggus, "From his Most Catholic Majesty to the Godless Republic : The Volte-Face of Toussaint Louverture and the Ending of Slavery in Saint-Domingue," *Revue française d'histoire d'Outremer* 65 (1978), 481-499.

13. Gabriel Debien et Pierre Pluchon, "Un plan d'invasion de la Jamaïque en 1799 et la politique anglo-américaine de Toussaint-Louverture," *Revue de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie* 36 :119 (Juillet 1978), 3-72 ; Philippe Girard, "Black Talleyrand : Toussaint Louverture's Secret Diplomacy with England and the United States," *William and Mary Quarterly* 66 :1 (January 2009), 87-124.

14. Philippe Girard, "Napoléon voulait-il rétablir l'esclavage en Haïti ?," *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* 159 (Mai-Août 2011), 3-28.

loupe) est de mieux en mieux connue du grand public, sauf peut-être un détail : Dessalines fut indirectement complice de l'arrestation de Toussaint, puisqu'il le dénonça comme rebelle au général Leclerc pour se débarrasser d'un rival gênant<sup>15</sup>.

La période de la captivité au fort de Joux (août 1802-avril 1803) est la mieux balisée de la vie de Toussaint, car très bien documentée par ses geôliers et explorée très tôt par les historiens haïtiens<sup>16</sup>. Nous disposons notamment d'un mémoire fascinant écrit de sa main quelques mois avant sa mort<sup>17</sup>. Seul manque le corps de Toussaint, disparu dans les remblais du fort de Joux au cours du dix-neuvième siècle.

## LA COLLECTION 261 MIOM

Que sommes-nous à même d'ajouter aujourd'hui à deux siècles de recherches historiques des deux côtés de l'Atlantique ?

Une collection importante vient d'être mise à la disposition des chercheurs aux Archives Nationales d'Outre-Mer (elle est dans des mains privées, mais les ANOM ont numérisé le fonds d'Héricourt sous la cote FR ANOM 261 MIOM). Elle concerne en partie les plantations Bréda : celle du Haut-du-Cap où naquit Toussaint ainsi que celle, voisine, de Plaine-du-Nord. Ces deux plantations appartenaient à Louis-Pantaléon II de Bréda, puis, après sa mort en 1786, à ses quatre neveux et nièces, qui vivaient en France et avaient donné procuration à François Bayon de Libertat pour gérer leurs affaires dans la colonie<sup>18</sup>.

La collection 261 MIOM consiste en un long mémoire de décembre 1785 par un économe raffineur de la plantation du Haut-du-Cap (probablement nommé Valsemey), une liste annotée des esclaves datée du 31 décembre 1785 (du même auteur, retranscrite en annexe), un résumé des finances des plantations Bréda en 1764-1785 (du même auteur) complété par un état des mortalités des esclaves et trois comptes-rendus financiers (mélangeant les deux sucreries) paraphés par Bayon de Libertat (20 juillet 1787, 20 juillet 1788 et 30 juin 1789).

Valsemey était un rival de Bayon de Libertat et voulait de toute évidence lui prendre sa place (le mémoire, la liste et le résumé des finances furent probablement envoyés à son insu). On doit donc examiner son témoignage

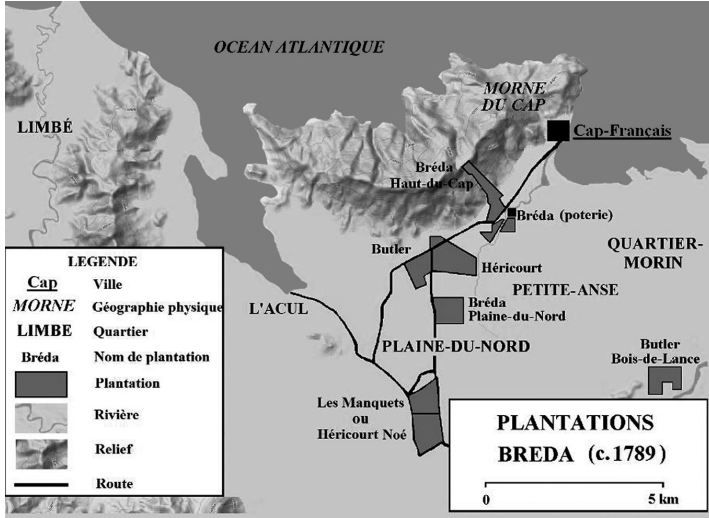
---

15. Philippe Girard, "Jean-Jacques Dessalines et l'arrestation de Toussaint Louverture," *Journal of Haitian Studies* 17 :1 (Spring 2011), 123-138. Sur l'expédition Leclerc, voir Philippe Girard, *Ces esclaves qui ont vaincu Napoléon : Toussaint Louverture et la guerre d'indépendance haïtienne* (Rennes : Les Perséides, 2013).

16. Sur la captivité, voir notamment M. Morpeau, *Documents inédits pour l'histoire : Correspondance concernant l'emprisonnement et la mort de Toussaint Louverture* (Port-au-Prince : Sacré Cœur, 1920) ; Auguste Nemours, *Histoire de la captivité et de la mort de Toussaint-Louverture* (Paris : Berger-Levrault, 1929).

17. Le mémoire, archivé sous la cote AF/IV/1213 aux Archives Nationales de Paris, fut publié pour la première fois dans Joseph Saint-Rémy, *Mémoires du général Toussaint-L'Ouverture écrits par lui-même* (Paris : Pagnerre, 1853). Sur ce mémoire, voir aussi Philippe Girard, "Quelle langue parlait Toussaint Louverture ? Le mémoire du Fort de Joux et les origines du kreyòl haïtien," *Annales* 68 :1 (Jan. 2013), 109-132.

18. Sur la famille Bréda, voir Jean-Louis Donnadieu, *Un grand seigneur et ses esclaves : Le comte de Noé entre Antilles et Gascogne, 1728-1816* (Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2009).



Légende : Les plantations Bréda vers 1789. Toussaint Louverture naquit à Bréda du Haut-du-Cap, tout près de Cap-Français.  
Source : carte de Jean-Louis Donnadiou et Philippe Girard.

avec une certaine circonspection, mais il nous permet d’avoir une version des faits qui complète, voire prend le contre-pied de celle de Bayon de Libertat qui, en tant que procureur des plantations Bréda de 1772 à juillet 1773 et de septembre 1773 à 1789, était jusqu’ici notre source principale sur la période prérévolutionnaire. Les leçons à tirer sont de quatre types : sur la gestion financière de la plantation, sur le sort des esclaves, sur les origines de la Révolution Haïtienne et sur la famille de Toussaint.

## DES COMPTES ACCUSATEURS

Sur le plan comptable, le tableau présenté dans le mémoire de Valsemey est accablant. On y apprend que Bayon de Libertat faisait vivre des esclaves personnels au Haut-du-Cap pour les nourrir aux frais des Bréda. Valsemey confirme que Bayon utilisait aussi régulièrement des esclaves et des bêtes appartenant aux Bréda pour travailler sur une plantation sucrière qu’il établissait en propre au Limbé. « Les nègres, les mulets et les cabrouets des deux habitations de M. de Bréda sont mis à contribution pour hâter cet établissement »<sup>19</sup>. On pourrait attribuer cette accusation à de la malice, mais une autre source indique que Bayon de Libertat faisait de même à Plaine-du-Nord<sup>20</sup>.

19. [Valsemey ?], “Mémoire” (c. 31 Dec. 1785), FR ANOM 261 MIOM.

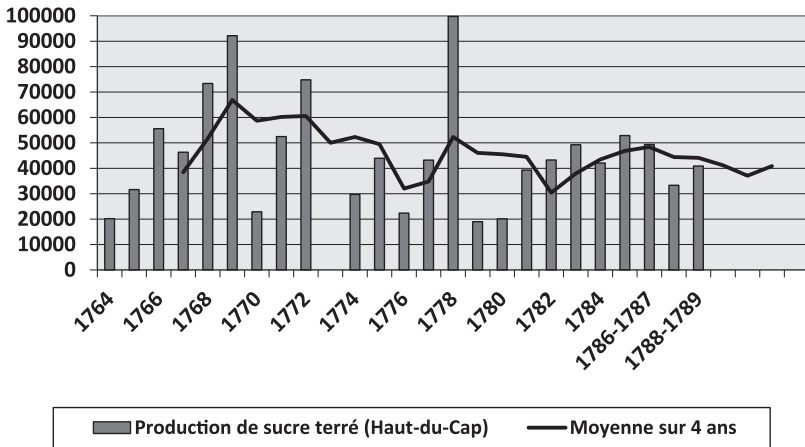
20. “Les animaux y sont en mauvais état et cela est assez simple puisqu’il servent et à notre exploitation et à l’établissement de l’habitation de M. Bayon au Limbé à 8 lieues de là pour



Outre ces malversations, la productivité était faible à cause « d'une culture négligée et d'une régie vicieuse »<sup>21</sup>. Bayon de Libertat négligeait de couper la canne en temps voulu. Il investissait plus dans son confort personnel (la grande case, un colombier) que dans l'appareil productif. Il employait beaucoup de domestiques et entretenait des esclaves lui appartenant (un total de 47 personnes dans la grande case) au détriment des « nègres de place », les travailleurs des champs (seulement 80 travailleurs valides employés aux champs sur un total de 152 esclaves).

Dans sa correspondance aux propriétaires, Bayon de Libertat accusait le mauvais temps et les épidémies pour expliquer la faible rentabilité des plantations sous son administration.<sup>22</sup> Valsemey prouve le contraire, non seulement en citant des détournements et des mauvais investissements, mais aussi en démontrant à grand renfort de tableaux que le déficit était structurel et donc indépendant des aléas climatiques. Au total, Haut-du-Cap, qui avait produit 62.194 livres de sucres et sirops par an en moyenne sous le procureur Gilly en 1764-1772, n'en produisait plus que 44.098 livres par an sous Bayon de Libertat en 1774-1785, soit 30% de moins malgré l'augmentation des effectifs.

*Production sucrière (sirops exclus) de la plantation Bréda du Haut-du-Cap, en livres<sup>23</sup>*



laquelle ils font tous les charrois. Nos maçons sont employés de même à ses constructions depuis deux ans." Vicomte de Butler au comte de Polastron (8 octobre 1788), E691, ADLA. 21. [Valsemey ?], "Mémoire" (c. 31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

22. Par exemple, voir Bayon de Libertat au comte de Polastron (30 janvier 1787), fichier 2, 73J1, ADGir.

23. Les chiffres pour 1764-1772 et 1774-1785 sont tirés de [Valsemey ?], "Tableau des Revenus faits sur l'habit. de Mr. de Breda au [Haut] du Cap depuis le [1] janvier 1774..." (31 Dec. 1785), FR ANOM 261 MIOM. Les chiffres pour 1786-1789 (10 juin 1786-20 juillet 1787 ; 20 juillet 1787 - 20 juillet 1788 ; 20 juillet 1788-30 juin 1789) sont tirés de Bayon de Libertat, "Compte Rendu à Messieurs les héritiers de Bréda...." (20 Juillet 1787, 20 juillet 1788, 30 juin 1789), FR ANOM 261 MIOM.

En déduisant les dépenses d'exploitation, la perte était de 17.269 livres sur 12 ans, soit 1.439 livres par an. Même en ajoutant la valeur des bâtiments construits pendant cette période (l'augmentation en capital de long terme), Valsemey estimait le retour sur investissement à 1 % quand les taux d'intérêt à Saint-Domingue oscillaient entre 8 et 10%<sup>24</sup>. Les pertes continuèrent les années suivantes : 34.495 livres pour les deux plantations combinées en 1787, 15.653 en 1788 et 3.289 en 1789<sup>25</sup>. Jacques Marseille avait exprimé ses doutes en 1984 sur la profitabilité du second empire colonial français : l'exemple des plantations Bréda (certes très circonscrit) nous pousse à élargir ce débat au premier empire colonial, y compris la plus riche des colonies françaises pendant son âge d'or<sup>26</sup>.

## DES MAUVAIS TRAITEMENTS

Outre la mauvaise gestion comptable des plantations, dont les propriétaires étaient les principales victimes, Valsemey accuse François Bayon de Libertat de maltraiter les esclaves.

Ceci surprend à plus d'un titre. Valsemey n'était pas un tendre : en 1790, il fut accusé de « beaucoup de négligences sur les soins que l'on doit avoir pour les nègres » et renvoyé pour avoir causé la mort d'un esclave<sup>27</sup>. De plus, les historiens ont souvent dépeint Bayon de Libertat comme plutôt humain pour son époque, suivant en ceci le propre témoignage de Toussaint, qui se souvenait de lui comme d'un « vertueux » et d'« un de ces hommes qui calcula plus sur ses devoirs à remplir envers l'humanité opprimée que sur le produit du travail d'un Être alors malheureux... Son atelier... le chérissait comme un Père »<sup>28</sup>.

Cependant, une analyse quantitative menée par David Geggus en 1985-1986 montra que l'espérance de vie sur la plantation Bréda du Haut-du-Cap n'était que de 37 ans et que la proportion de bossales (esclaves fraîchement importés) était la plus haute de la région (64%) en raison des nombreux décès<sup>29</sup>.

Comment expliquer cette contradiction entre les souvenirs de Toussaint et les statistiques d'exploitation consultées par Geggus ? Le mémoire de Valsemey donne la réponse : le personnel de la plantation était traité bien différemment selon qu'il était attaché à la grande case (comme l'était la famille de Toussaint) ou affecté aux champs. Aux premiers, nourriture abondante et, vu la pléthore de domestiques, charge de travail

24. [Valsemey ?], "Mémoire" (c. 31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

25. Bayon de Libertat, "Compte Rendu à Messieurs les héritiers de Bréda..." (20 Juillet 1787, 20 juillet 1788, 30 juin 1789), FR ANOM 261 MIOM.

26. Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français : Histoire d'un divorce* (1984 ; rééd. Paris : Albin Michel, 2005).

27. M. de Villevalaix au comte de Polestron (31 juillet 1790), fichier 2, 73J1, ADGir.

28. Louverture au Directoire exécutif (30 messidor 5 [18 juillet 1797]), dossier B4/5915, \* F7/7321, AN.

29. David Geggus, "Toussaint Louverture and the Slaves of the Bréda Plantations," *Journal of Caribbean History* no. 20.1 (1985-1986), 35. Sur le taux de mortalité au Haut-du-Cap, voir aussi Bayon de Libertat à Pantaléon II de Bréda (27 mars 1775), Dossier 12 (Pantaléon II de Bréda), 18AP/3, AN ; M. de Villevalaix au comte de Polestron (31 août 1790), Folder 2, 73J1, ADGir.

réduite. Aux seconds, maigres rations et labeurs exténuants. « C'est le domestique nombreux qui entoure la grande case qui dévore les vivres... Il n'y a que quelques anciennes familles qui entretiennent des places à vivres et qui ont quelques aisances. Il reste peu de nègres créoles. Le fonds actuel de cet atelier est composé de nègres de Guinée. On en a acheté tous les ans, pour remplacer les mortalités qui sont considérables »<sup>30</sup>. Valsemey mentionne 95 morts d'esclaves sur 12 ans (1774-1785), ceci pour une plantation d'environ 130 à 150 esclaves, chiffre qui explique la forte proportion de bossales notée par Geggus<sup>31</sup>.

La mauvaise condition de l'hôpital ne faisait qu'aggraver les conséquences du peu de nourriture et des longues journées. « Quel Spectacle pour l'humanité de voir un misérable étendu sur un Lit de camp sans paille et sans draps, presque nu, désirer et attendre la mort ! » se lamentait Valsemey<sup>32</sup>. La solution trouvée par Bayon de Libertat était simple : éloigner l'hôpital de la grande case pour épargner à sa femme ces scènes d'épouvante.

## L'ANTICHAMBRE DE LA RÉVOLUTION

Delribal, qui occupa brièvement le poste de procureur de la plantation Bréda du Haut-du-Cap en 1773, se plaignait au propriétaire de « la malice de vos nègres qui ont une mauvaise réputation » due aux mauvaises habitudes prises sous son prédécesseur Gilly (1764-1772)<sup>33</sup>. Delribal dut notamment faire face à une véritable grève des esclaves<sup>34</sup>.

Le mémoire abonde dans ce sens, même si cette fois c'est le successeur de Delribal, Bayon de Libertat, qui est accusé d'être la cause de cette indiscipline. « Cette habitation ressemble à une foire » en raison d'allées et de venues constantes entre Haut-du-Cap et Cap-Français. « Cet atelier est depuis longtemps infecté de tous les vices. L'indiscipline, la dépravation et la misère y éclatent de toutes parts » écrivit-il aussi, notant en particulier « ce goût de paresse, d'indépendance et de libertinage, qui règne parmi les domestiques ».<sup>35</sup> « A l'extrémité de la place nommée l'Islet, il y a une bananeraie aussi mal entretenue que mal gardée. Elle est exposée aux incursions des nègres voisins et marrons qui sont toujours d'intelligence avec les gardiens »<sup>36</sup>. On peut aussi supposer (ce que Valsemey ne dit pas) que Bayon était souvent absent car il cumulait les procurations.

Le renvoi de Bayon de Libertat, lié à la mauvaise rentabilité des plantations Bréda, ne changea rien à l'état d'esprit régnant sur la plantation

---

30. [Valsemey ?], "Mémoire" (c. 31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

31. [Valsemey ?], "Tableau des Revenus faits sur l'habit. de Mr. de Breda au [Haut] du Cap depuis le [1] janvier 1774..." (31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

32. [Valsemey ?], "Mémoire" (c. 31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

33. Delribal à Pantaléon II de Breda (18 août 1773), Dossier 12 (Pantaléon II de Breda), 18AP/3, AN. Voir aussi Delribal à M. de la Pommeraye (9 septembre 1773), Dossier 12 (Pantaléon II de Breda), 18AP/3, AN.

34. Bayon de Libertat à Pantaléon II de Breda (14 septembre 1773), Dossier 12 (Pantaléon II de Breda), 18AP/3, AN.

35. [Valsemey ?], "Mémoire" (c. 31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

36. [Valsemey ?], "Esclaves existant sur l'habitation de M. de Breda à l'Epoque du 31 Xbre 1785" (31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

car son successeur, Jean-Jacques-Philippe Langlois de Laheuse, mentionne toujours la « mauvaise réputation » de l'atelier du Haut-du-Cap en 1789<sup>37</sup>.

Ces témoignages concordants alimentent l'un des principaux débats sur la Révolution Haïtienne : pourquoi les esclaves se sont-ils révoltés en 1791 ? A l'époque, la révolte était souvent attribuée à un complot royaliste ou abolitionniste, ce qui réduisait les esclaves à de simples figurants dociles dans les querelles politiques de la population blanche. Depuis, des historiens comme Jean Fouchard ont préféré insister sur l'indépendance d'esprit de la population noire, qui avait une longue tradition de résistance<sup>38</sup>. Les deux approches peuvent se compléter ; le mémoire vient cependant étayer cette deuxième école en soulignant l'opposition de la population servile bien avant la Révolution haïtienne, ceci dans une plantation qui fut très vite touchée par le soulèvement d'août 1791.

Le mémoire nous aide en outre à retracer les liens unissant les principaux rebelles de 1791. Il confirme que Toussaint connaissait déjà, tout au moins de manière indirecte, le célèbre chef rebelle Jeannot Bullet avant la Révolution car l'auteur rapporte que « les négresses blanchisseuses de Mme Bullet belle-sœur du procureur » occupaient une case au Haut-du-Cap en 1785<sup>39</sup>. On notera aussi qu'un esclave de la plantation Bréda nommé Sans Souci s'échappa et fut repris en 1787 à la Marmelade : les détails manquent, mais il serait tentant de voir en lui le fameux Sans Souci, important chef marron pendant la Révolution haïtienne<sup>40</sup>.

## UNE PARENTÈLE MIEUX CONNUE

La collection 261MIOM est enfin une source de premier ordre sur la vie et la famille de Toussaint. Dans la plupart des documents relatifs à la traite négrière ou aux plantations, les esclaves sont réduits à de simples statistiques : âge, valeur marchande, nombre total. Faire émerger leur passé dans toute sa richesse est une mission presque impossible quand les sources sont si pauvres. Mais le mémoire cite beaucoup de cas précis et d'anecdotes ; il est en outre accompagné d'une liste détaillée du personnel de la plantation (reproduite en annexe) qui décrit chaque esclave en quelques mots, voire en quelques phrases, dans le but manifeste de critiquer la gestion du procureur Bayon de Libertat.

On rencontre ainsi « la nommée Pélagie Aquia négresse forte âgée de 45 ans ou environ », qui n'est autre que la mère adoptive de Toussaint. On apprend qu'elle était exempte de tout travail « pour avoir été blanchisseuse

---

37. Jean-Jacques-Philippe Langlois de Laheuse au comte de Noé (24 juin 1789), in Donna-dieu, Thèse de doctorat (op. cit.), p. 383.

38. Jean Fouchard, *The Haitian Maroons : Liberty or Death* (1972 ; rééd., New York : Edward Blyden Press, 1981), 304-339. Sur ce débat, voir aussi David Geggus, "Saint-Domingue on the Eve of the Haitian Revolution," in David Geggus and Norman Fiering, eds., *The World of the Haitian Revolution* (Bloomington : Indiana University Press, 2009), 3-20.

39. [Valsemey ?], "Mémoire" (c. 31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

40. Bayon de Libertat, "Compte Rendu à Messieurs les héritiers de Breda...." (20 July 1787), FR ANOM 261 MIOM.

et pour avoir gardé les enfants d'une négresse esclave du procureur [Bayon de Libertat] nommée Rosette, pendant qu'elle [l'épouse de Bayon de Libertat ?] a été en France chercher sa fille ». <sup>41</sup> « Cette négresse est robuste et danse bien à la mode du pays » <sup>42</sup>.

Nous obtenons aussi pour la première fois une date exacte pour le décès des parents biologiques de Toussaint : 5 janvier 1774 pour son père Hippolyte et 14 avril 1774 pour sa mère Pauline. Selon le mémoire, le premier était de nation Mesurade et la seconde de nation Aquia <sup>43</sup>. Nous savions déjà qu'un esclave affranchi par Toussaint en 1776 était Mesurade <sup>44</sup>, que sa mère adoptive Pélagie était Aquia <sup>45</sup> et que Toussaint l'échangea pour une jeune esclave Aquia <sup>46</sup>. Ceci remettrait en question l'affiliation ethnique de Toussaint, qu'on dit usuellement d'Allada. Les âges indiqués sur la liste étant très approximatifs, il est cependant toujours possible que les « nations » indiquées étaient tout aussi inexactes.

La seule autre liste des esclaves du Haut-du-Cap, datée du 4 avril 1785 et conservée aux Archives Nationales, a depuis longtemps été examinée sous toutes les coutures. Les historiens y ont noté la présence de beaucoup des membres de la famille de Toussaint, dont sa deuxième femme Suzanne, son fils adoptif Placide (Séraphin), son fils Isaac, son frère Paul et son neveu Moïse, mais apparemment pas de Toussaint lui-même (le seul Toussaint sur la liste, un cabrouettier, n'est âgé que de 31 ans) <sup>47</sup>. L'absence présumée de Toussaint dans cette liste a soulevé beaucoup de questions sur son sort après son affranchissement. Devint-il un personnage important, riche, ayant des contacts dans les plus hautes sphères de la population blanche, comme le suggérait Madison Smartt Bell dans une biographie très lue aux Etats-Unis ? <sup>48</sup> Non, répond Geggus : il ne devait pas avoir beaucoup d'argent car sa famille était toujours esclave ; peut-être vivait-il même encore sur la plantation Bréda du Haut-du-Cap sans apparaître sur les listes officielles <sup>49</sup>.

La liste établie par Valsemey indique clairement que Toussaint vivait en fait toujours sur la même plantation en 1785, une décennie après son affranchissement. Le Toussaint cabrouettier de 31 ans mentionné sur la liste d'avril 1785 n'a plus que 29 ans sur la liste de décembre, qui le qualifie de « maître moulinier et gardien de mulets ». Malgré l'erreur

41. [Valsemey ?], "Mémoire" (c. 31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

42. [Valsemey ?], "Esclaves existant sur l'habitation de M. de Breda à l'Époque du 31 Xbre 1785" (31 décembre 1785), FR ANOM 261 MIOM.

43. [Valsemey ?], "Tableau des Revenus faits sur l'habit. de Mr. de Breda au [Haut] du Cap depuis le [1] janvier 1774..." (31 Dec. 1785), FR ANOM 261 MIOM.

44. Abbé Delaporte, [registre de mariage] (3 septembre 1777), Etat-civil du Borgne, 1DPCC2319, ANOM.

45. "Etat général des esclaves existants sur l'habitation de Mr. De Breda au Haut du Cap » (4 avril 1785), Dossier 12 (Pantaléon II de Breda), 18AP/3, AN.

46. Maître Grimperel, "Mise en possession" (5 juillet 1789), E691, ADLA.

47. "Etat général des esclaves existants sur l'habitation de Mr. De Breda au Haut du Cap" (4 avril 1785), Dossier 12 (Pantaléon II de Breda), 18AP/3, AN. Cette liste a été publiée dans Gabriel Debien, "Sur la sucrerie Bréda du Haut-du-Cap, 1785", *Revue de la Faculté d'Ethnologie* no. 10 (1965), 18-27.

48. Madison Smartt Bell, *Toussaint Louverture : A Biography* (New York : Pantheon Books, 2007), 77.

49. David Geggus, "Toussaint Louverture avant et après l'insurrection de 1791," in Franklin Midy, ed., "Mémoire de révolution d'esclaves à Saint-Domingue" (Montréal : CIDIHCA, 2006), 116.

grossière d'âge (il a probablement la quarantaine en 1785), c'est bien du célèbre Toussaint dont il s'agit dans les deux cas puisque Valsemey (qui n'est manifestement pas au courant du statut d'affranchi de Toussaint) le décrit ainsi : « Sujet intelligent et entendu pour les pansements des animaux, doux mais bigot, aimant catéchiser et à faire des prosélytes. Ce nègre est marié avec Suzanne sœur du commandeur ». Geggus avait donc raison de supputer que Toussaint était resté sur la plantation après son affranchissement : son nom était en fait déjà sur la liste du 4 avril 1785, mais mélangé à celui des esclaves et affublé d'un âge fantaisiste qui avait induit en erreur des générations d'historiens ainsi que, peut-être, M. de Bréda et ses héritiers en France. Toussaint était de toute évidence loin d'être devenu riche et célèbre puisqu'il continuait à mener les mulets des Bréda et qu'on l'assimilait au personnel servile. Vivre avec Suzanne et ses enfants était à ce prix.

Ce passage, outre d'être le premier document de la plantation Bréda à indubitablement mentionner Toussaint, résout deux autres débats sur sa vie. Était-il catholique ou vodouisant ? Il était très pieux, voire même « bigot », répond Valsemey. Était-il gardien de bétail, cocher, factotum, charretier, commandeur ?<sup>50</sup> Il était cabrouettier (charretier), maître moulinier et gardien de mulets, indiquent les deux listes de 1785.

Le reste de la famille de Toussaint, déjà cité sur la liste d'avril 1785, est toujours là. On y voit son frère Paul, créole de 24 ans, « bon domestique doux et rangé ». On y voit Suzanne, « blanchisseuse, créole, 32 ans, sœur du commandeur, la plus vaillante des négresses, mariée à Toussaint » (comme la première femme de Toussaint, Cécile, était encore en vie en 1785, ce mariage devait être en fait un simple concubinage)<sup>51</sup>. Certains détails nous permettent de compléter l'arbre généalogique de la famille, surtout en ce qui concerne le neveu de Toussaint, Moïse (futur général pendant la Révolution) : la liste mentionne son père Gilles (maçon), sa mère Marguerite (sœur de Suzanne) et ses frères et sœurs Louison (16 ans, aux champs), Henri (9 ans, gardien de moutons), Jeanne (9 ans, dans la grande case) Charles (7 ans, gardien de moutons), et Marie-Noëlle (6 ans, gardienne de moutons).

## CONCLUSION

Étudier la vie de Toussaint est un sujet passionnant, non seulement de par l'importance historique du personnage, mais parce qu'il reste encore tant à découvrir sur lui. Même plus de deux siècles plus tard, des documents méconnus comme ceux du fonds d'Héricourt coté 261 MIOM peuvent soudainement voir la lumière du jour ; il y a fort à parier que d'autres dorment encore dans des greniers ou des archives.

On observe cependant un paradoxe : ces découvertes, loin de clarifier la situation, ne font souvent que l'obscurcir. Plus nous en apprenons sur Toussaint, moins nous semblons le connaître. On croyait longtemps que Toussaint avait été simple esclave avant la Révolution Haïtienne, ce qui

---

50. David Geggus, "Les débuts de Toussaint Louverture," *Généalogie et histoire de la Caraïbe* no. 170 (mai 2004), 4172.

51. Philippe Girard et Jean-Louis Donnadieu, "Toussaint Before Louverture," p. 60.

cadrait bien avec l'image simplificatrice qu'on avait de lui. La découverte, en 1977, qu'il avait en fait été affranchi et qu'il avait possédé et exploité des esclaves nous força à réévaluer son passé et à le resituer dans le milieu des Noirs libres de la province Nord. Juste au moment où cette nouvelle interprétation commençait à s'imposer et où un nouveau consensus commençait à émerger, la liste de Valsemey ramène Toussaint sur la plantation Bréda du Haut-du-Cap, là où il avait été esclave mais où, devenu libre et séparé de son épouse Cécile, il vit en couple avec Suzanne. Pourquoi revint-il au Haut-du-Cap après avoir géré la propriété de son gendre en 1779-1781 ? Pourquoi son affranchissement n'est-il pas connu de l'économiste du Haut-du-Cap ? Le débat continue.



*Légende* : Sur le site de la plantation Bréda du Haut-du-Cap se trouvent aujourd'hui une statue de Toussaint Louverture et un lycée qui porte son nom. Les rares pans de mur encore debout dans les années 1990 ont été rasés pour aplanir la cour du lycée, mais quelques fondations sont encore visibles dans la broussaille.

*Source* : Photo de (c) Philippe Girard (novembre 2013).

Esclaves existant sur l'habitation de M. de Bréda au Haut-du-Cap à l'époque  
du 31 Xbre [décembre] 1785

[source : FR ANOM 261 MIOM (fonds d'Héricourt)]

[page 1] Nègres					
Emploi		noms	nations	âge	observations
Maître sucrier	1	Scipion	kiamba	57	Bon sujet mais faiblissant par l'âge
idem	2	Samson	arada	34	Assez bon sucrier d'un beau phy[sique] mais paresseux (...)
sucriers	3	Simon	bambara	37	Sujet à des humeurs souvent à l'hôpital (...)
	4	J[ea]n-Pierre	congo	35	nègre robuste, born[é ?] (...)
	5	Laurent	congo	3[1 ?]	?
	6	Casimir	kiamba	?	(...) nègre obéissant, peu intelligent (acquis 9 juin 1782)
	7	Alexandre	idem	24	idem (acquis 9 juin 1782)
	8	César	bambara	25	Sujet à avoir les jambes enflées, enclin au vol (acquis 9 juin 1782)
	9	Narcisse	foëda	25	vaillant nègre d'un beau physique, bon sujet en tout (acquis 9 juin 1782)
	10	Adrien	inconnu	23	bon sujet et intelligent, remplacera un maître sucrier (acquis le 15 août 1783)
	11	Augustin	foëda [fonds ?]	24	d'un beau physique, peu intelligent mais obéissant (acquis le 15 août 1783)
Maîtres cabrouétiers	12	Sans Quartier	arada	48	bon sujet, obéissant et docile
	13	Janvier	foëda	52	sujet au Taffia, dormeur et paresseux
	14	Philippe	congo	29	vaillant nègre partout soigneux de sa place et de lui-même
	15	François	créole	35	Attaqué d'un malingre à la jambe, souvent à l'hôpital, exténué de misère, négligé : pour sa p[ ?]
	16	Jeudy	créole	24	Sujet au marronnage, portant des fers qui lui causent des malingres, mauv[ais] sujet vivant de rapi[ne]



Valets de cabrouets	17	Barthélémy	congo	20	A eu une cuisse cassée le 29 mars 1781, n'a point de place à vivres
	18	Lafortune	mandingue	17	sujet au tafia, idem
	19	Thélémaque	congo	20	idem, idem
	20	Alique	congo	19	assez bon sujet
nègres de place	21	Bruneau	créole	35	assez bon sujet, mais demande à être minuté, a des vivres et de l'aisance
	22	Pierret	nago	47	idem
	23	Polydor	congo	18	idem
	24	Alexis	idem	18	sujet au maronnage, n'a point de place
	25	Remy	idem	19	assez bon sujet
	26	Jacob	idem	26	paresseux, n'a point de place
	27	Jacques	idem	15	idem... idem
	28	Matthieu	créole	20	à François ou Nonion, cultive bien sa place
	29	Pierre	congo	18	paresseux, mal constitué des jambes, n'a point de place
	30	Hubert	congo	18	Assez bon sujet
	31	Thomanis	bambara	22	Acheté le 9 juin 1782, sec et fatras, n'a point de place
	32	Azor	kiamba	18	idem... idem... idem
	33	Bacchus	bambara	22	Acquis le 20 mars 1784, un malingre au pié, sec et faible
	34	Denis	cotocolly	21	Idem... faible faute de soin etsuffisante nourriture
	35	Charles	bamba[ra]	21	Idem... idem... idem
	36	Nicolas	bamba[ra]	22	idem... un malingre au pied, idem
	37	Manuel	mallé	20	Acquis le 27 décembre 1784... idem
	38	Dominique	idem	20	idem... idem
	39	Martin	idem	20	idem... idem
	40	J[ea]n-Jacques	idem	20	idem... idem
	41	Charles ou.....	arada	20	idem... idem [note courant des numéros 31 à 41] tous ces nouveaux nègres n'ont point de place, on les met au travail et on ne leur fournit presque point de vivres, aussitôt l'hôpital s'en emplie, ils dépérissent à vue d'œil. Le chagrin s'en empare et ils tombent dans le marasme

	42	Michel	mallé	53	Ancien commandeur, sujet à des humeurs qui descendent dans les jambes, nègre fourbe et dange[reux]
tonnelier	43	Raymond	créole	34	Fils d'Hélène, assez intelligent mais paresseux, demande à être poussé
maçon	I	Gilles	créole	51	lent mais assez bon pour une maçonnerie ordinaire
Maître mouliniers et gardiens de mulets	II	Toussaint	créole	29	sujet intelligent et entendu pour les pansements des animaux, doux mais bigot aimant catéchiser et à faire des prosélytes. Ce nègre est marié avec Susane sœur du commandeur
	III	André	créole	25	fils d'Hélène, débauché, libertin, criblé du mal vénérien, insolent et dangereux, de[meure ?] dans sa case, ne vient jamais à l'hôpital
gardien de bœufs	IV	Jasmin dit Zoucou	tapa	52	nègre créolisé, patelin et fourbe, marié avec Françoise Nonion, a de l'aisance
gardien de bœufs	V	Boniface	adia	23	acquis le 9 juin 1782, paresseux, bouffi, sans place à vivres
gardien de la banan[eraie]	VI	Jupiter	congo	51	Infirmes
idem	VII	Julien	diamba	53	idem
gardien places à vivres	VIII	Balthasar	nago	54	idem
garde de barr[jère]	IX	Baptiste	foëda	64	idem
tailleur de haye	X	Ignace	mallé	55	maître coquin, sujet dangereux
chauffeur d'étuve	XI	Lambert	bamb[ara]	47	ayant les jam[bes] (...)
hors de service		Pierre	congo	37	acquis dans le (...) état pitoyable, rempli de [ ? ]
		Bienvenu	arada	45	autrefois sujet au marronage (...) les jambes (...)
		Matthieu	créole	71	ancien (...) accablé (...) et morib[ond]
		Baptiste	créole	61	ancien charpentier, infirme et valétudinaï[re]

jardinier		Maha	bamb[ara]	64	bon vieillard, allant toujours
cuisinier		Robert	congo	31	fin cuisinier, stylé par la femme du procureur, seul sujet à talent de l'habitation, d'un grand (...)
domestique		Paul	créole	24	bon domestique, doux et rangé

[page 2]  
Négresses

Emploi		Noms	nation	âge	Observations
hospitalière		Vénus	nago	54	négligente, ne couche point à l'hôpital, occupée de ses propres affaires
idem		Françoise	créole	51	idem... idem... idem idem
Négresses de place	1	M[arie-Loui]se	créole	34	autrefois blanchisseuse, paresseuse, souvent à l'hôpital
	2	[ ?]ine	congo	25	vaillante négresse, entretient une place à vivres
	3	?	congo	25	souvent à l'hôpital, peu capable dans un Mémoire particulier
	[4]	?	?		sujet [...]ant mais attrapé du mal vénérien
	[5]	?	?		(...) parle (...), bon sujet
	[6]	[Marie] Rose	congo	32	assez bon sujet
	7	Rosette	cotocolly	31	idem
	8	Agathe	arada	33	exténuée de misère, pilier d'hôpital, sans place à vivres
	9	Claire	mesur[ade]	46	sujet assez allant
	10	Félicité	congo	47	idem
	11	Cécile	diamba	48	idem
	12	Brigitte	idem	45	souvent à l'hôpital
	13	Zaïre	congo	27	faible, exténuée de misère, souvent à l'hôpital, sans place à vivres
	14	Marie-Louise	créole	19	dite Bijou à Hélène, bon sujet, cultive bien sa place
	15	Magdelaine	congo	18	sujette au maronnage, sans place, vivant de libertinage
	16	Nanette	congo	17	... idem... idem
	17	Véronique	Nago	22	acquise le 27 décembre 1784

	18	Pétronille	idem	22	idem
	19	Zelmire	idem	22	idem
	20	Eve	acquaia	22	idem
	21	Féliciane	Bamb[ara]	22	idem [remarque concernant les numéros 17 à 21] Ces sujets ont tous les signes extérieurs d'une constitution robuste, il s'agit de les bien nourrir, de les vêtir et d'en avoir soin, surtout de leur procurer des vivres et quelque aisance, toutes choses qu'on ne fait point, aussi l'hôpital s'en garnit
	22	Martine	créole	19	attaquée d'un malingre presque incurable à la jambe, sujette au maronage, ayant porté des fers, a été autrefois au service de la grande case. N'a point de place ni ressource.
	23	Fanchonette	créole	17	sa sœur attaquée d'un malingre et des mêmes vices que Martine. Porte un collier de fer.
	24	Rosette	créole	33	autrefois blanchisseuse, a passé par les remèdes sur l'habita[tion] du procur[eur] au Limbé, n'en est pas moins criblée du mal vénérien, faible, exténuée, presque toujours dans sa case.
	25	Pauline	diamba	35	A aussi passé par les remèdes au Limbé sans effet et a subi un nouveau traitement au H[aut] du Cap
hors de service	I	Geneviève	diamba	50	lépreuse
	II	Suson	mand[ingue]	52	infirmes
	III	Périne	nago	64	idem
	IV	Louise	bamb[ara]	55	idem
	V	Marion	congo	64	idem
	VII	Julie	congo	62	idem
	[V]I	Magdelaine	arada	49	A les jambes enflées, est abandonnée dans sa case
exemptes de travail		Hélène	créole	52	autrefois servante à la g[rande] case. Mère de 6 enfants, exempte de tout travail
		Marguerite	créole	44	mère de enfants, idem

		Marie-Marthe	créole	30	mère de idem, idem
		Marianne	créole	32	mère de 3 idem, autrefois au service de la g[ran]de case, fille d'Hélène. Va parfois à la place, est ménagée par des rations déduites dans un Mémoire particulier. C'est une négresse robuste
		Pélagie	acquaia	45	autrefois lavandière, dispensée de tout travail par des raisons déduites dans un Mémoire. Cette négresse est robuste et danse bien à la mode de son país.
au poulailler		Flore	congo	17	cette négresse autrefois servante d'une servante du procureur a passé par les remèdes, par la répugnance qu'elle a pour la place, elle entretient malicieusement un malingre à la jambe, ce qui lui vaut son poste actuel.
blanchisseuse		Marie-Marthe	créole	37	A passé par les remèdes sur l'ha[bitati]on du procur[eu]r au Limbé.
idem	(42)	Suzanne	créole	32	sœur du comandeur, la plus vaillante négresse de l'atelier, mariée avec Toussaint.

[page 3]  
Négrillons

<b>Emploi</b>		<b>Noms</b>	<b>nation</b>	<b>âge</b>	<b>observations</b>
à la place		J[ea]n-Louis	créole	16	sujet au maronage, dans les fers, voleur, mauvais sujet à tous égards.
idem		Pierre	idem	17	
apprenti maçon		Moïse	idem	16	A Marguerite
à la place		Thomas	quicy	12	acquis le 4 août 1782, attaqué d'une hernie
idem		Antoine	bamb[ara]	11	idem [acquisition]
idem		Bernard	mesur[ade]	12	idem [acquisition]
idem		Conis	idem	11	idem [acquisition]
gardien d'animaux		St-Eloy	idem	13	idem [acquisition]
au jardin		Jeannot	idem	12	Idem [acquisition], a eu l'os de la jambe deux fois en folie pour un malingre
au colombier		Joseph	idem	11	idem [acquisition]

idem		Hector	idem	11	idem[acquisition] , sec et faible
au poulailler		Louis	idem	11	idem [acquisition]
idem		J[ea]n-Jacques	idem	11	idem [acquisition]
à la cuisine		Victor	sara	11 ?	idem [acquisition]
valet des blanchisseuses		La Rochelle	mesur[ade]	12	idem [acquisition], fatras et faible
valet des cochers		Gabriel	créole	11	à défunte Germaine
gardien de moutons		L'Africain	idem	10	à M[ari]e-Marthe coyo
		Ambroise	idem	10	à défunte Christine
		Henry	idem	9	à Marguerite
		Charles	idem	7	
		Adrien	idem	6	
		Thimothée	idem	6	Mulâtre
		Daniel	idem	6	à Marianne
		Joannis	idem	6	à M[arie]-Marthe coyo
		Calixte	idem		à M[arie]-Rose congo
		Séraphin	idem	5	à Susanne
		Eustache	idem	5	à M[arie]-Marthe coyo
		Léger	idem	4 ½	à Babichonne
		Roch	idem		à M[ari]e-Marthe coyo
	(30) Isaac	idem	1	à Susanne	
Négrittes					
<b>Emploi</b>		<b>noms</b>	<b>nation</b>	<b>Age</b>	<b>Observations</b>
à la place		Barbe	créole	17	à Hélène
idem		Louison	créole	16	à Marguerite
à la place		Ursule	congo	13	fatras faute de vivres, n'a point de place
		Anne	créole	13	à Hélène
		Rosine	mesur[ade]	11	d[it]e Canga, acquise le 4 avril 1782, boiteuse par un malingre négligé
au jardin		M[ari]e-Thérèse	idem	13	idem [acquisition]
servante d'une nègresse du procureur		M[ari]e-Claire	idem	13	idem [acquisition]
idem		Mathurine	idem	13	idem [acquisition]
à la grande case		M[ari]e-Rose	créole	13	à M[arie]-Marthe
		M[ari]e-Joseph	idem	11	Mulâtresse

	Jeanne	idem	9	à Marguerite
	M[ari]e-Charles	idem	7	à M[ari]e-Rose
	Jeanneton	idem	8	à Pauline
	Zabeth	idem	7	à défunte Germaine
	Sylvie	idem	6	à M[ari]e-Marthe coyo
	Scolastique	idem	2 ½	à Marianne
Garde les moutons	Olive	congo	14	
	Egyptienne	créole	2 ½	à Marianne
	(19) M[ari]e-Noël	idem	6	à Marguerite
[page 4] Récapitulation générale				
Nègres	travaillant parmi lesquels il y en a de vicieux, de faibles et attaqués d'infirmités, n° à 43			43
	gardiens et à postes fixes n° I à XI			11
	absolument hors de service			4
	Sujets (...) au service de la grande case			3
				61
Négresses	Hospita[li]er[s]			2
	de plac[e, parmi] lesquelles plusieurs de faibles et vicieuses n°1 à 25			25
	E[xempte de] travail pour raison valable ou non valable			5
	[Hors de] service, n° I à VII			7
	[Au service] de la g[ran]de case			3
				[total négresses] 42
	[total adultes] 103			
[Né]grillons	(...) faibles et défectueux			8
	attachés au service de la g[ran]de case			9
	enfants de l'âge de 1 à 10 ans			13
				[total négrillons] 30
[Né]grittes	de place			4
	Rosine boiteuse			1
	attachées au service de la g[ran]de case			5
	enfants de l'âge de 1 à 11 ans			9
				[total négrittes] 19
				[total enfants] 49
Esclaves existant au 31 décembre 1785				152

**Récapitulation des esclaves attachés au service de la g[ran]de case de l'ha[bitati]on de M. de Bréda au Haut du Cap dépendants d'Icelle**

	Nègres	3	Total 20 esclaves	N'y a-t-il pas là de quoi faire un petit atelier ?
	Négresses	3		
	Négrillons	9		
	Négrittes	5		

<b>Esclaves appartenant au procureur gérant et attachés au service de la dite grande case</b>			
C'est pour ces intrus que l'habitation cultivée énormément de vivres. Il en faut pour un domestique aussi [nom] breux. Quel (...) pour les esclaves de M. de Bréda de cultiver des vivres pour des étrangers qui [ne] partagent point leurs peines et leurs travaux, aussi le découragement, la misère et le désespoir en sont les suites infail- libles, cette habita[ti]on du Haut-du-Cap a été autrefois la mère nourricière des esclaves en [dé] pendant mais aussi ceux dépendant de l'habitation à la Plaine du Nord du même propriétaire, aujourd'hui elle en est devenue la Marâtre.	Sévère mulâtre domestique	1	Ce sont ces nègres qui sont bien nourris à la g[ran]de case, c'est à eux qu'on distribue les vivres du cru de l'habita[ti]on et ceux qu'on achète au Cap. C'est une négresse du procureur nommée Rosette à qui sont confiés ces vivres, elle répond fidèlement aux vues de son maître. La preuve en est manifeste par l'état de vigueur et de santé qui caractérise les Esclaves du procureur, elle est manifeste par les enfants dont les négresses enrichissent leur maître. C'est une pépinière d'enfants que cette grande Case, c'est à ces enfants même qu'on prodigue la nourriture la plus recherchée. L'hôpital est abandonné à lui-même, les enfants des esclaves du propriétaire sont négligés. Peut-on s'attendre à une population d'une race qui sent les horreurs de la famine, qui déteste son existence ? Les femmes peuvent-elles désirer de devenir mères pour voir tarir le lait dans leurs mamelles, faute d'aliments ?
	Adrien mulâtre cocher	1	
	Coco mulâtre	1	
	Pierre Louis	1	
	Périne blanchisseuse	1	
	Zabeau idem avec 1 enfant	1	
	Magdelaine idem 1 idem	1	
	Rosette congo ménagère 3 idem	1	
	Félicité 1 idem	1	
	Magdelaine domestique 1 idem	1	
	Modeste 2 idem	1	
	Bonne	1	
	Zabeth	1	
	Jeannette mulâtresse	1	
		14 [adultes] 7 enfants [total] 23	
Esclaves dépendant de diverses habita[ti]ons et attachés au service de la susd[it]e g[ran]de case			
ha[bitati]on de M. de Bréda Plaine du Nord, Bernard cocher	1		
hérit[iers] Lassus idem, Janvier idem	1		
V[euve] Dumesnil et Lassus idem, J[ea]n-François confiturier et perru[quier]	1		
Faubeau de Mallet idem, Jean Boul- langer	1 [sous- total] 4		
<b>Total des esclaves attachés au service de la g[ran]de case de l'habita[ti]on de M. de Bréda au Haut-du-Cap</b>	<b>47</b>		

A l'extrémité de la place nommée L'Islet il y a une Bananerie aussi mal entretenue que mal gardée. Elle est exposée aux incursions des Nègres voisins et marrons qui sont toujours d'intelligence avec les gardiens. Il vaut infiniment mieux replanter et entretenir la Bananerie dans le Morne qui est abandonnée. La terre du Morne est excellente en outre pour y planter du manioc, de l'igname et d'autres vivres.